

# Journal du lac Nicolet

Au cœur de la vie du lac

## L'approche pour la gestion de la population de bernaches

Le gouvernement nous retourne à nos devoirs

L'ARNL a entrepris des démarches pour obtenir le permis requis pour gérer la population des bernaches au lac qui semble grandir d'année en année.



Le gouvernement juge que la population actuelle d'oiseaux ne représente pas une menace ou nuisance pour le lac.

Il nous invite à prendre des mesures pour limiter l'accès à nos terrains que ce soit en laissant l'herbe pousser, l'installation de clôtures ou l'utilisation de leurres comme des animaux prédateurs en plastique.

Ceci étant dit, nous ne baissons pas les bras. Nous vous invitons à nous partager des photos avec explications et détails de ce que vous vivez afin d'étoffer notre dossier. [communication@arln.org](mailto:communication@arln.org)

## Si facile de payer sa cotisation!

Directement de notre site web

Notre site web ne cesse de s'améliorer. Il est maintenant possible de payer sa cotisation directement à partir du site [arln.org](http://arln.org)

Vous pouvez aussi utiliser ce code QR pour y accéder directement.



## Code d'éthique sur la navigation

Notre lac, notre tradition: restons unis.

Rappelons-nous d'abord une chose sur laquelle nous sommes d'accord: nous voulons préserver la qualité de notre lac. C'est notre bien commun, ce qui fait la beauté et la valeur de notre milieu de vie, et personne ici ne souhaite le voir se dégrader. Cet objectif n'a pas changé, et il demeure notre point de rencontre.

Rappelons-nous aussi que la pratique des sports nautiques fait partie de notre histoire. C'est une tradition profondément ancrée dans notre communauté, source de plaisir, de rassemblement et de souvenir partagés depuis des générations. Nous tenons à la préserver, et il n'a jamais été question de l'abolir.

Mais notre lac change, comme changent la fréquentation, les usages et les embarcations.

Préserver à la fois la qualité de l'eau et le plaisir de la naviguer exige aujourd'hui certains ajustements. Ce n'est pas un recul sur nos traditions: c'est précisément ce qui nous permettra de les transmettre intactes à ceux qui viendront après nous.



Le code d'éthique est un outil dans cette direction. Il n'est sans doute pas parfait, il est normal qu'il soulève des questions.

C'est pourquoi il est important de se donner la chance d'en prendre connaissance pleinement, de l'absorber, et de faire preuve de bonne foi les uns envers les autres.

Écoutons-nous, ajustons ce qui doit l'être avec le temps, et gardons à l'esprit que nous poursuivons, au fond, le même but.

Notre lac mérite que nous restions une communauté unie.

## LA DOUCEUR D'UN CIEL ÉTOILÉ

L'été est si vite passé, donnons-nous la chance de profiter autant de ses belles journées que de ses nuits.

Certains trouvent d'autant plus agréable lorsqu'il y a moins de lumière autour du lac.

Pensez à éteindre vos lumières au bord de l'eau à une heure raisonnable pour nous permettre de voir les étoiles!

Vive un quai le soir!

## L'équipe de mesure de transparence se renouvelle

La participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) est préservée

M. Vézina a fait un travail fabuleux depuis tant d'années pour la mesure de transparence et une équipe a été nécessaire pour le remplacer. Merci à Guy Hamel, Hughes Moisan et Danielle Auger d'avoir accepté de prendre la relève.

Ces mesures permettent d'évaluer le niveau trophique d'un lac et sont prises dans la portion la plus profonde du lac à l'aide d'un disque de Secchi.

## Réunion annuelle de l'ARLN le 12 septembre prochain

ARLN prend sa force par la participation de ses membres

À l'hôtel de ville, de 10 à 13h00 aura lieu l'AGA.

Nous vous présenterons le bilan annuel de l'ARLN. C'est aussi l'occasion de vous présenter pour devenir membres du conseil d'administration.

Un goûter sera aussi servi.

Au plaisir de vous retrouver en très grand nombre.

## La station de lavage



Planche à pagaie et kayak peuvent être lavés sans frais

Alors que tant de lacs souffrent d'espèces envahissantes, profitons tous du meilleur outil pour se protéger contre de potentielles invasions.

N'hésitez pas à inviter votre famille et visite à laver leurs petites embarcations à la station de lavage située à droite de l'hôtel de ville lorsque l'embarcation est de l'extérieur. C'est gratuit!

Les instructions sont clairement indiquées.



Gratuit : Code 00000 pour équipement nautique n'exigeant pas l'ouverture de la barrière de la rampe de mise à l'eau du lac Nicolet

## Le Centre jardin du Lac Aylmer est partenaire dans l'amélioration de la bande riveraine avec un rabais de 20%

Nous remercions cette entreprise locale pour sa collaboration

La bande riveraine demeure au coeur des éléments importants pour préserver la santé de notre lac.

Situé sur la route 112 en direction de Disraeli, le Centre jardin Lac Aylmer offre une large variété de plantes pour la bande riveraine et surtout, de bons conseils. De plus, avec preuve de résidence au lac Nicolet, obtenez un **rabais de 20%** sur les plantes de bande riveraine.

N'hésitez pas à consulter leur page Facebook pour voir l'ensemble de leurs offres.

Surtout, gardez en tête que la façon la plus facile de commencer sa bande riveraine est de simplement cesser de tondre le gazon. Il est certain que ça modifie le look de la propriété mais c'est pour une bonne cause.

<https://arln.org/bande-riveraine/>

## Comment se porte votre fosse septique?

La municipalité a un programme de surveillance des fosses septiques mais nous pouvons aussi jouer un rôle

Une fosse septique en bon état contribue à préserver la qualité de l'eau. Il est donc obligatoire de la faire vidanger aux 2 ans si vous êtes résident permanent et aux 4 ans s'il s'agit d'une habitation saisonnière. Si vous devez faire faire une vidange en urgence (fin de semaine ou jour férié) vous pouvez téléphoner au 819-751-2683.

La municipalité a en place un processus d'inspection des fosses septiques pour s'assurer de sa conformité. Une compagnie spécialisée procède à l'évaluation d'environ 15 à 20 fosses chaque année. Les facteurs vont de A (non-polluant) en passant par d'autres lettres pour désigner une certaine surveillance jusqu'à la lettre C (non-conforme) nécessitant des travaux.

Il est possible de demander à l'inspecteur de procéder à un test de coloration et le tout sans frais. Ce test ne prouve pas la conformité mais est un critère utile pour déterminer s'il faut soit repousser l'éventuelle inspection ou la devancer au besoin. Vous pouvez écrire à [permis@saints-martyrs-canadiens.ca](mailto:permis@saints-martyrs-canadiens.ca) pour plus de détails.



Contactez l'ARLN en tout temps pour des questions, suggestions ou pour vous impliquer

[communication@arln.org](mailto:communication@arln.org)